

JE SOUTIENS  
MES ARTISANS ET  
COMMERCANTS

# INFOS

## Villefranche d'Albigeois

JOURNAL MUNICIPAL JANVIER 2025

UN  
PRÉSIDENT  
À BESSOULET

L'ESPACE  
HIPPOCRATE  
TERMINÉ

UN TROISIÈME  
MÉDECIN S'INSTALLE

LE CVA XIII AU TOP !

N°16



VILLEFRANCHE  
D'ALBIGEOIS

# SOMMAIRE

**P.03**

Édito

**P.04**

Le budget  
communal 2024

**P.05**

Endettement  
communal

**P.06**

L'Espace  
HIPPOCRATE

**P.08**

Le Domaine  
de Bessoulet

**P.09**

Suivi des projets  
communaux

**P.10**

Le CCAS

**P.12**

Les décisions prises  
par vos élus

**P.13**

Explication de  
deux délibérations

**P.14**

Le CVA XIII au TOP !

**P.16**

L'année 2024  
à Bessoulet

**P.20**

Concours Villes et  
Villages fleuris

Activité Ping-Pong

**P.21**

Cérémonies au  
monument aux morts

Le budget  
assainissement

**P.22**

Marché des saveurs

Fête votive

**P.23**

La voirie

La nouvelle  
gendarmerie

**P.24**

Résultats des  
élections de 2024

**P.25**

Voyage à Paris

**P.26**

La vie des entreprises

**P.27**

État Civil

Didier RAUCOULES  
a fait valoir ses droits  
à la retraite

Tribune politique

## ADRESSAGE / SIGNALTIQUE

D'ici à l'été **les derniers panneaux de signalétique** se-  
ront installés, tout comme les derniers panneaux de  
l'adressage, si vous avez constaté une problématique  
**merci de nous le signaler.**

## INFO MAIRIE

**L'ensemble des délibérations** prises en conseil  
municipal sont **disponibles sur le site internet**  
**de la Mairie** comme le prévoit la loi. Elles contin-  
uent à être **affichées dans le hall d'accueil**.



## PHOTOS DE COUVERTURE :

Vue de l'Espace HIPPOCRATE et le Président  
HOLLANDE assis au bureau de Jean JAURÈS à Bessoulet

# Édito

Nous venons de passer une année dense à bien des égards. Les travaux de l'Espace Hippocrate sont désormais terminés, et les deux niveaux sont pleinement opérationnels. Un troisième médecin a rejoint l'équipe de soins primaires. Grâce à cela, le désert médical que l'on nous annonçait s'est éloigné. Les locaux attirent de nouveaux professionnels. Soyons fiers de notre Espace Hippocrate : il suscite l'admiration et offre des services de qualité. Ce lieu est à vous !

Le club de rugby à XIII a été sacré champion de France en juin dernier dans la catégorie Nationale 2, Bravo à eux !

En ce qui concerne les effectifs scolaires, l'école publique a malheureusement perdu une enseignante, ce qui a contraint à organiser des classes sur trois niveaux. Afin de revenir à un modèle à deux niveaux par classe, il sera essentiel de collaborer avec les communes voisines. Seul un travail collectif nous permettra d'y parvenir.



Le projet de réhabilitation de la maison dite de Bessoulet a pris du temps, mais le résultat est à la hauteur de nos attentes. Ce lieu deviendra une véritable vitrine pour notre commune, notre territoire et notre département. Nous devons en tirer parti pour dynamiser le commerce local. Les premiers résultats concrets se feront sentir d'ici deux ans.

Nous avons également vécu un bel été sur la place de la Bascule, avec le marché des saveurs et la fête votive. Ces moments de convivialité sont des instants de pur bonheur. Sachons les apprécier et les préserver !

Sur le plan intercommunal, les relations avec notre communauté de communes restent compliquées. Vous avez probablement entendu dire que votre conseil municipal a refusé de valider la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Pour faire simple, nous n'avons pas accepté de revoir à la hausse les montants que nous versons à l'intercommunalité.

L'engagement pris en 2020 de ne pas augmenter la fiscalité communale sera, encore cette année, respecté. Aucune hausse ne sera proposée lors du vote du budget par le conseil municipal. La pression fiscale est déjà suffisamment lourde au niveau local. La taxe sur les ordures ménagères, par exemple, continue d'augmenter malgré nos efforts pour trier plus et mieux. Notre slogan de campagne, « Bien vivre ensemble à Villefranche », prend tout son sens. Je crois sincèrement que nous sommes sur la bonne voie.

Pour conclure sur une note positive, notre village se développe et continuera à se structurer. Il est devenu une référence en matière d'accès aux soins. L'offre actuelle, déjà solide, va s'étoffer dans les deux ans à venir.

L'avenir, nous l'écrirons ensemble, si vous le voulez bien. D'ici là, je vous présente, en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour 2025.

Prenez soin de vous et de vos proches !

**Bruno Bousquet**  
Maire de Villefranche d'Albigeois



TELECHARGEZ L'APPLICATION !  
SERVICES • ACTUS • EVENEMENTS • ET BIEN PLUS



# Le budget communal 2024

N'AYANT PAS RÉALISÉ LE JOURNAL COMMUNAL EN AOÛT 2024, NOUS VOUS PRÉSENTONS DIRECTEMENT LE BUDGET 2024 DANS LES GRANDES MASSES COMME LES ANNÉES PRÉCEDENTES POUR VOUS PERMETTRE DE COMPARER. VOUS POUVEZ RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE BUDGET VOTÉ LE 10 AVRIL 2024 SOUS LA DÉLIBÉRATION N° 2024-18.

## RECETTES



- Cantine, locations, redevances, occupation domaine public, divers remboursements 177 000 €



- Taxe foncière bâti, Taxe foncière non bâti, compensation Taxe d'habitation  
473 000 €



- Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité, dotation nationale de péréquation 466 000 €

- Pas d'augmentation de la fiscalité locale  
0% de hausse.

## DÉPENSES

### Fonctionnement principales dépenses

- Masse salariale 481 000 €
- Subventions aux associations 12 500 €
- Écoles 100 000 € (hors prêts bancaires)
- Flux (gaz, eaux, électricité...) 61 500 €
- La Poste 1 500 €
- Alimentation cantine 41 500 €
- Assurances 15 000 €
- Réparation du matériel et entretien espaces verts 37 600 € (dont 20 000€ de rép. matériel)
- Location matériel, photocopieurs, logiciel 10 000 €



## DÉPENSES



- Annuité des prêts en cours pour budget communal  
117 339 €

## DÉPENSES

### Investissement principales dépenses

- Achat Camion Fiat Ducato 20 500 € HT

- Achat 11 avenue Mouzieys 100 000 €

- Achat 7 rue de l'Église 120 000 €

- Travaux Espace Hippocrate - Étage 256 500 € HT

Subventionné à hauteur de :  
État : 70 000€ acquis  
Région : 60 000€ en cours  
Département : 33 304€ acquis

- Achat Bessoulet 20 000 €

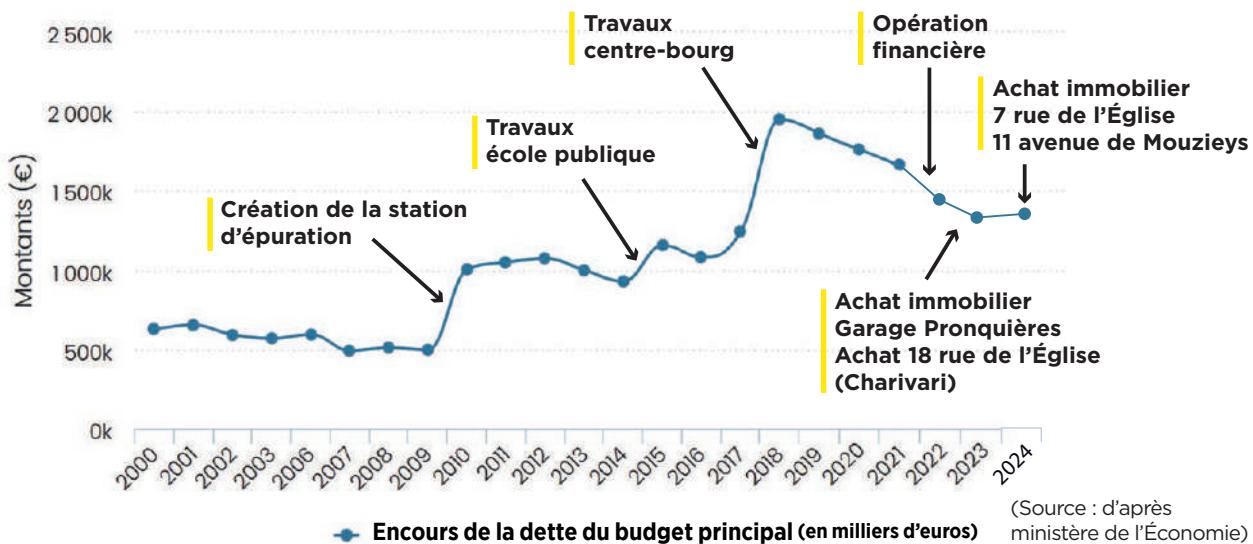
- Travaux Bessoulet (Cf. n°16 INFOS Villefranche d'Albigeois, p. 8)

Subventionné à hauteur de :  
État : 200 000 € acquis  
État : 200 000 € en cours  
Région : 10 000 € acquis  
Département : 100 000 € acquis

# Endettement communal

CHACUN ENTEND PARLER DE LA DETTE DE NOTRE PAYS, DE NOTRE RÉGION, DE NOTRE DÉPARTEMENT ET DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ. PLUSIEURS PARMI VOUS NOUS QUESTIONNENT SUR LA DETTE COMMUNALE, VOILÀ OÙ NOUS EN SOMMES À VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS :

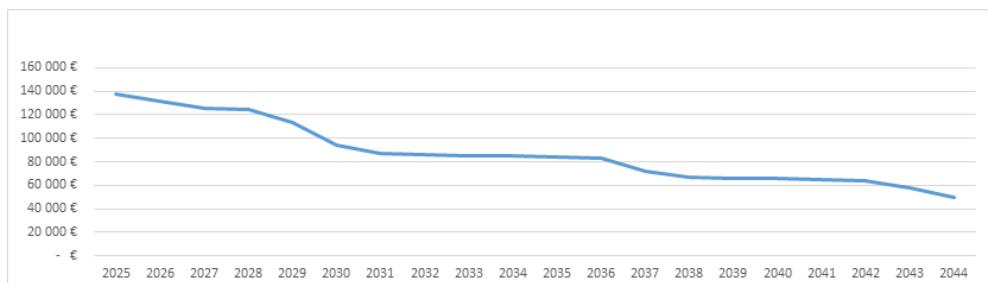
## ► Evolution de la dette :



## ► Historique de la dette :

ANNÉE DE RÉALISATION	OBJET DU PRÊT	DURÉE EN MOIS	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024	ÉCHÉANCE ANNUELLE (CAPITAL + INTÉRêTS)
2009	Toilettes École publique	240	60 000,00	17 920,63	4687,56
2011	Acquisition immeuble La Poste	180	100 000,05	11 341,88	8120,64
2015	Travaux renovation École publique	180	300 000,00	115 086,18	23115,76
2017	Aménagement École publique	240	250 000,00	160 972,09	14270,52
2018	Aménagement centre bourg - traverse principale	300	800 000,00	668 898,84	40592,52
2019	Multi accueil espace Isidore - prêt CAF	60	10 454,00	4 181,60	2090,8
2021	Achat balayeuse	84	50 000,00	28 742,68	7246,88
2023	Achat biens immobiliers hangar Pronquières et 18 rue de l'église, immeuble du Charivari	240	200 000,00	185 000,00	17213,76
2024	Achat biens immobiliers 11 Av. Mouzieys et 7 rue de l'église	240	230 000,00	227 125,00	20278,81
		TOTAL	2 000 454,05€	1 419 268,90€	137 617,25€

## ► Échéancier de la dette :



# L'Espace Hippocrate

VOILÀ NOUS Y SOMMES, L'ESPACE HIPPOCRATE EST TERMINÉ !  
CE LIEU ACCUEILLE COMME VOUS LE SAVEZ DE NOMBREUX  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ.



Dans le dernier numéro du journal communal (N°15) de « Info Villefranche d'Albigeois » en février 2024, nous vous présentions le Docteur FERAL qui avait rejoint l'équipe des professionnels de santé. Cette année en 2025, nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin, le Docteur BOYER.

L'espace HIPPOCRATE a donc trois médecins généralistes qui exercent accompagnés d'un interne en médecine qui est renouvelé tous les six mois et un médecin remplaçant qui assure les congés de ses collègues, il se nomme Serge GIMENEZ, vous le connaissez bien !

Dorénavant, l'espace compte deux niveaux, au rez-de-chaussée, les médecins et leur secrétariat ainsi qu'un cabinet d'infirmières.

A l'étage, vous trouverez des paramédicaux, répartis sur cinq bureaux avec une psychomotricienne, un pédicure-podologue, une psychologue



► Absents sur la photo : Damien TREILHOU - Chirurgien-Dentiste ; Bilal YASSINE - Chirurgien-Dentiste ; Emma LACAN - Opticienne ; Maxime PLOUVIEZ - Pédicure Podologue

clinicienne – neuropsychologue, une orthophoniste, une diététicienne ainsi qu'une sage-femme. L'accès à l'étage se fait par l'escalier et pour les personnes à mobilité réduite par l'ascenseur. Les paramédicaux gèrent eux-mêmes la prise de rendez-vous.

L'ensemble des professionnels du villefranchois est réuni dans une association « Équipe de Soin Primaire » qui une ou plusieurs fois par an se rencontrent pour construire et faire évoluer le projet santé de notre territoire.

Les locaux mis à disposition à l'étage ont les mêmes baux que ceux du rez-de-chaussée. Le tarif est de 500 €/mois pour 5 jours d'utilisation hebdomadaire, cela revient à un tarif de 100€/mois par 1 jour d'utilisation hebdomadaire.

Au budget de l'intercommunalité (CCMAV), une ligne budgétaire de 50 000 € avait été prévue depuis plusieurs années pour la préparation d'un projet de santé à vocation communautaire à Villefranche d'Albigeois. La commune a demandé par écrit le versement de cette somme ; bizarrement l'intercommunalité a



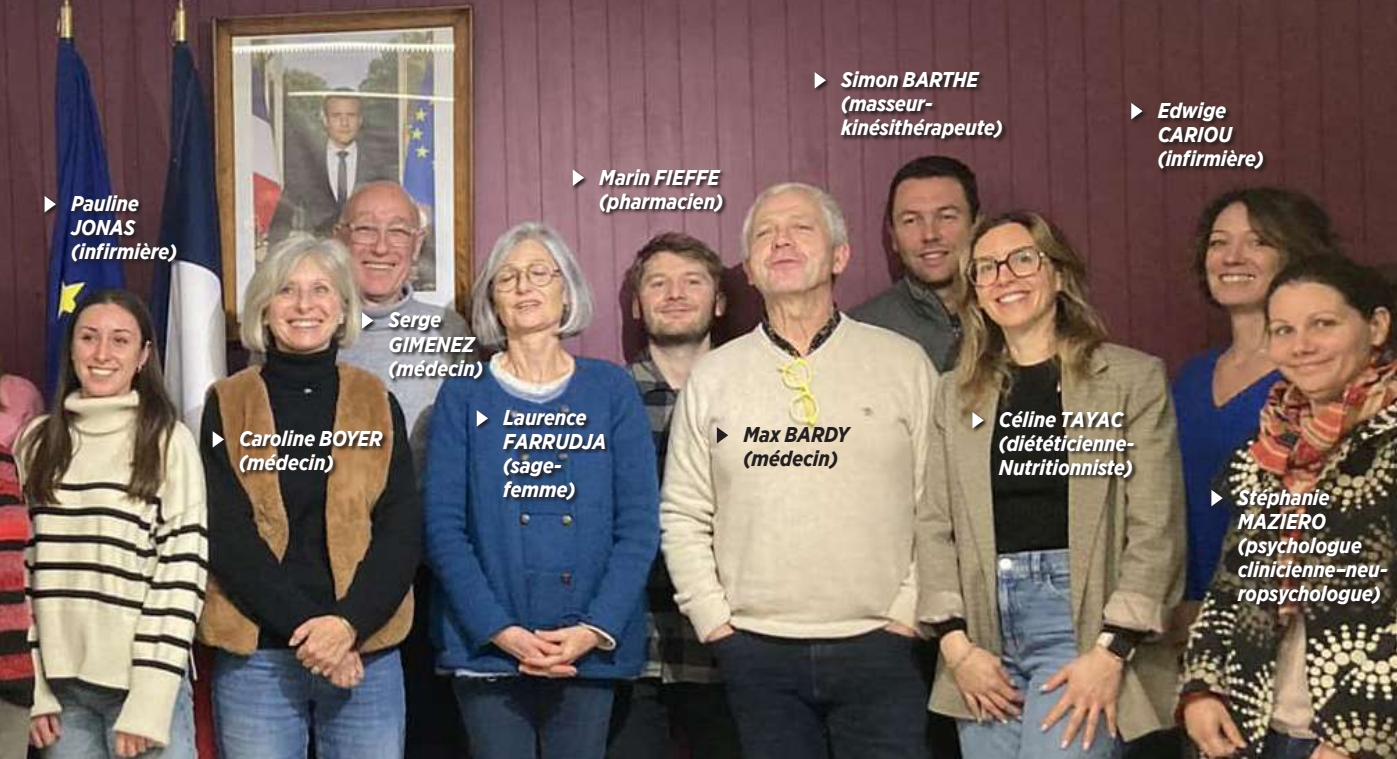
sollicité par écrit la préfecture pour connaître la légalité de l'Espace Hippocrate, la réponse fut que le projet était légal, qu'il était communal et que l'Etat soutient cette réalisation.

Il a été mis au vote la décision de verser la somme (fond de concours) à la mairie de Villefranche d'Albigeois, le vote à bulletin secret (rare et exceptionnel) fut

sans appel, 9 voix pour, 19 voix contre et une abstention. La commune ne touchera pas la somme de 50 000 € qu'elle attendait de l'intercommunalité.

Sachez dire lors de la prise de rendez-vous à l'Espace HIPPOCRATE que vous habitez Villefranche d'Albigeois, ce projet étant purement communal, vous devez en être les premiers bénéficiaires !

## L'ÉQUIPE DE SOIN PRIMAIRE



Marie-Charlotte ALIBERT - Infirmière ; Géraldine BEL - Infirmière ; Valérie JACQUES - Infirmière ; Robin RECH - Infirmière ; Célia ZENATTI - Infirmière ;

# Le Domaine de Bessoulet

**DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT ET LE PREMIER ÉDITO DE CETTE MANDATURE, EN NOVEMBRE 2020 (INFOS VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS N°8) ET DANS LES NUMÉROS SUIVANTS, IL EST ÉVOQUÉ LE DOMAINÉ DE BESSOULET. NOUS AVONS RÉALISÉ LE PROJET DE RÉHABILITER LE DOMAINÉ DE BESSOULET EN GRANDE PARTIE.**



L'objectif final était d'obtenir le label « Maison des Illustres », c'est chose faite, la plaque offerte par le ministère de la Culture nous a été remise, reste à la poser officiellement. Le dossier de labélation qui devait prendre 4 ans s'est fait en 1 an avec visite du jury à Bessoulet et grand oral en commission.

De janvier 2024 à juin 2024, la maison a été en travaux, le passé de la demeure et ses diverses transformations a resurgi. La maison que Jean JAURÈS a connue en arrivant à Villefranche d'Albigeois en tant que plus jeune Député de l'Assemblée Nationale n'a rien à voir avec celle que vous avez découvert ou que vous découvrirez. La maison, telle qu'elle est aujourd'hui, est celle voulue par Jean JAURÈS lors des travaux qu'il fit en 1911 en réaménageant la maison, maison qui appartenait à cette époque à sa belle-mère, madame Marie-Philippe GISCLARD épouse BOIS.

Cette maison était depuis 1958, la propriété des villes de Carmaux et de Saint-Benoît-de-Carmaux, acquise au Département du TARN. Depuis juin 2024, l'acte notarié est passé, la commune de Villefranche d'Albigeois possède 2/3 de la maison et de son parc, le 1/3 restant étant toujours la propriété de la ville de Saint-Benoît-de-Carmaux et cela est très bien.

L'évaluation des domaines avant travaux était de 100 000 euros pour la maison, la ville de Carmaux a consenti la cession à 20 000 € de sa part. L'achat avait été validé par la délibération N°2024-06 en date du 27 février 2024.

Les travaux entrepris avaient comme exigence de conserver l'authenticité des lieux et que le moins de modernité n'apparaisse dans la bâtie, il fallait remettre la maison dans l'état voulu par le couple JAURÈS. L'autre sujet était de retrouver les meubles de la maison qui avaient été offert par la fille de Jean JAURÈS à certains habitants du village avant qu'elle cède la maison, le parc, les terres, la ferme et les métairies. Nombre de meubles et d'objets sont revenus et ont retrouvé leur place originelle dans la demeure. Le Mobilier National a accepté de nous mettre à disposition des meubles qui doivent arriver d'ici quelques mois.

Ci-joint le plan de financement validé par le conseil municipal en date du 27 février 2024 par la délibération N°2024-07. À ce jour 80% des dépenses ont été faites, reste à réaliser des toilettes pour l'accueil du public et pour les locations du site.

DÉPENSES AFFÉRENTES À BESSOULET	
<b>CHIFFRAGE HORS TAXES AVANT PROJET</b>	<b>550 000 €</b>
(délibération 2022-07)	
Dépenses effectives au 21/12/2024	445 000 €
Reste possible en travaux	105 000 €
RECETTES AFFÉRENTES À L'ESPACE HIPPOCRATE	
Subventions État Tranche 1 (acquis 2024)	200 000 €
Subventions État Tranche 2 (en cours 2025)	200 000 €
Subventions Département (acquis)	100 000 €
Subventions Région (acquis)	10 000 €
RESTE À CHARGE PRÉVISIONNEL DE LA COMMUNE	
	<b>40 000 €</b>

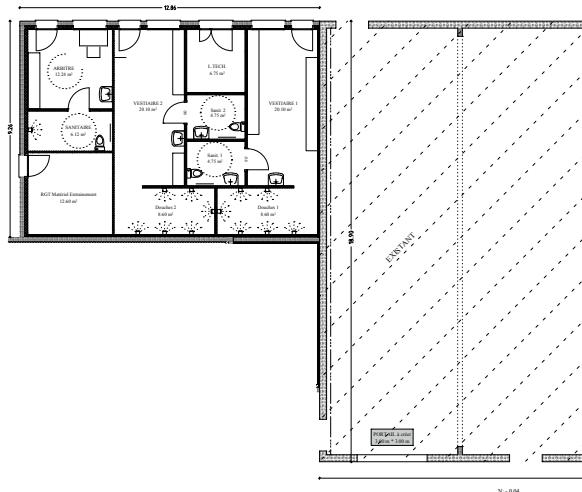
# Suivi des projets

## ► Les vestiaires au stade

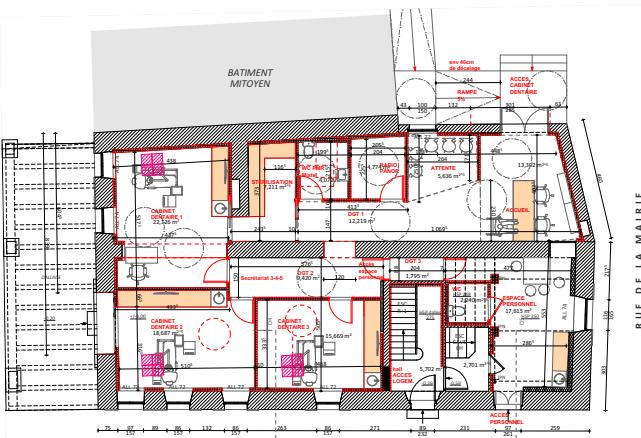
Le projet immobilier proposé par l'architecte et travaillé par le club de rugby pour la création de deux vestiaires et d'une salle de réception a été chiffré à 404 276,87 € HT.

La délibération (2022-02) sollicitant les subventions auprès des financeurs anticipait une dépense de 260 447 € HT, soit une progression de 55 % par rapport au budget.

Les membres du conseil municipal ont acté le fait de ne créer que deux vestiaires sur cette mandature et de garder un reste à charge pour la commune à 50 000 € maximum. Les sommes acquises en tant que subvention sont de 152 000 €, inférieure à l'attendu de 208 000 €.



## ► Le bâtiment du 18 Rue de l'Église



Comme indiqué dans le précédent numéro (N°15), le conseil municipal envisage de créer un espace dentaire au rez-de-chaussée de l'immeuble. Les plans présentés par l'architecte, madame Stéphanie ALVERHNE ont été validés par les chirurgiens-dentistes. L'idée émise est de créer 3 salles de soin, une salle de radiologie ainsi qu'un accueil et une salle d'attente, l'estimatif du projet est de 584 000 € HT.

Le conseil municipal par la délibération N°2024-04 a validé le fait de demander des subventions à l'Etat pour 467 000 € dans le cadre de la programmation « fonds vert » partie recyclage foncier qui réhabilite des vieilles bâties en cœur de bourg . Le projet sera lancé dès que nous aurons obtenu la notification d'accord de l'Etat. Cette opération doit être une opération neutre pour notre collectivité. Il a été lors de ce conseil municipal décidé que l'étage ne serait pas réhabilité en même temps pour des questions financières et de trésorerie, le « en même temps » n'est pas possible.

## ► Le bâtiment du 1 avenue d'Albi, dit la Halle

Ce projet est actuellement retravaillé pour rentrer dans l'enveloppe budgétaire initiale. Nous allons probablement détruire la maison du 1 avenue d'Albi, le coût de la réhabilitation de cette maison est trop significatif. L'image architecturale reste la même avec une halle sur le côté de la place qui permettra d'abriter les enfants qui attendent le bus pour aller au collège mais aussi le dimanche matin pour le marché. Nous avons sollicité un délai supplémentaire auprès des financeurs pour la réalisation des travaux et cela nous a été accordé.



## ► Agrandissement du cimetière

Le dossier suit son cours, il est envisagé un agrandissement sur la parcelle située à l'arrière. Nous étudions la faisabilité avec accès de par le cimetière actuel, une ou deux tombes devront être déplacées. La procédure de reprises de concessions va se terminer.

## ► Réseau assainissement

L'ensemble des mesures, études et relevés a été fait, nous sommes dans l'attente du rapport de préconisations pour traiter le dossier.

# Le CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est de plus en plus présent sur la commune. Il permet de faciliter des animations, des formations, l'entre-aide et surtout il a une oreille attentive si besoin. Rapide résumé des actions menées :

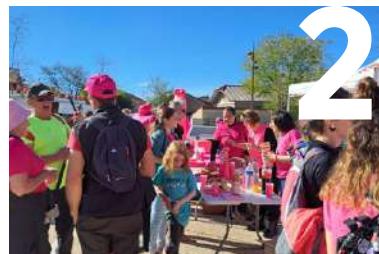


► Les membres du Centre Communal d'Action Social se réunissent 4 à 5 fois par an et évoquent les actions qu'ils souhaitent mener et comment ils s'y prennent.



► Les défibrillateurs se trouvent aux points indiqués.

## ► 2 • Octobre rose



## ► 3 • Le Téléthon

Patrick MERLE a assuré un concert rock à la médiathèque Jean JAURÈS pour récolter des fonds.



Dans le cadre d'Octobre Rose, Familles Rurales avaient organisé une marche, où vous avez été nombreux à participer. En parallèle des flyers qui ont été distribués sur le marché hebdomadaire, une vente de gâteaux et de goodies avait lieu. Les deux restaurants du village, Le Barry et Le vieux Cabaret ont reversé une partie du prix des menus à la ligue contre le cancer.



## ► 4 • Le livre « la déclaration universelle des droits des enfants »



Voilà 5 ans que les enfants en classe de Cours Moyen deuxième année (CM2) scolarisés sur la commune reçoivent de la part du CCAS le livre « Vive la convention des droits de l'enfant ».

Comme à l'habitude c'est Marie-Line BRUNET et Sylvie AVEROUX qui se chargent de la distribution. Elles évoquent avec les enfants le pourquoi du livre et réalisent un temps d'échange en amont du temps scolaire.

## ► 5 • Livraison de repas



5

Le service de portage de repas a pris un peu d'ampleur avec au départ 2 repas livrés quotidiennement, nous sommes arrivés à plus de 16 repas ces dernières semaines.

Le CCAS a comme volonté de livrer des repas à des personnes d'un certain âge pour leur permettre de rester à domicile et d'éviter la maison de retraite ou



la présence d'enfants au quotidien pour la préparation du repas. Dans la plupart des cas, les personnes qui bénéficient de ce service sont autonomes dans leur activité quotidienne, mais devoir fabriquer le repas et gérer les courses n'étaient pas concevables.

Les repas sont cuisinés quotidiennement par le personnel communal

(Brigitte CUQ, Georgette PUJOL, Maryline MILHAU) à la cantine et sont livrés tous les jours par Georgette PUJOL, du lundi au vendredi à l'exception des cinq semaines de fermeture de la cantine.

Le repas est le même que celui servi aux enfants des écoles qui déjeunent à la cantine ou des enfants qui mangent à la crèche.

## ► 7 • Le colis de Noël ou repas de Noël ?



7



## ► 6 • Participation aux frais de téléprésence

Pour rappel, le CCAS prend en charge les frais d'installation liés à la mise en place d'une téléassistance à votre domicile. Cette prise en charge se fait en dehors d'un plan APA ou d'une sortie d'hospitalisation, que vous adhériez à Présence Verte (MSA) ou à FILIEN (ADMR). Il vous suffit de vous renseigner à la Mairie.



Les personnes nées avant 1950, ont eu le choix entre un colis de Noël confectionné par le CCAS ou de venir partager un repas. Nombreux choisirent de venir au repas et de passer un moment de convivialité avec des amis, copains ou simples connaissances. Au menu du repas une poule farcie avec sa soupe. Le repas a été servi par les élus et leurs conjoints.

Une animation musicale avait été prévue et chacun a pris un moment pour pousser la chansonnette et même danser. La bonne humeur était de mise et chacun est reparti en fin d'après-midi heureux de ce moment. À l'année prochaine !



# Les décisions prises par vos Élus en 2024



CETTE PRÉSENTATION PERMET À CHACUN DE VOIR DE MANIÈRE TRÈS SYNTHÉTIQUE COMMENT SE RÉPARTISSENT LES VOTES DES ÉLUS DE LA COMMUNE, LORS DE CHAQUE DÉLIBÉRATION. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020, L'OPPOSITION MUNICIPALE PAR LA VOIX DE MADAME VALÉRIE VITHE, ANCIEN MAIRE, A DEMANDÉ QUE SUR CHAQUE DÉLIBÉRATION SOIENT MENTIONNÉS LES NOMS DES PERSONNES QUI VOTENT CONTRE OU QUI S'ABSTIENNENT. PAR DIFFÉRENCE, ON SAIT QUI A VOTÉ POUR.

CELA N'EST PAS UNE OBLIGATION, CE N'EST PAS UNE RECOMMANDATION DE LA LÉGISLATION. MAIS LORS DE LA DERNIÈRE MANDATURE, CETTE PRATIQUE AVAIT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. NOUS AVONS DÉCIDÉ DONC DE LA CONTINUER. CELA PERMET DE LA TRANSPARENCE, EN VOILÀ LE RÉSULTAT.

## ► Les différentes délibérations

Réf	Description	Voix
2024-01	Modification taux de la taxe d'aménagement sur OAP – La Grange	12 voix pour 3 abstentions
2024-02	Création d'un poste de secrétaire général de mairie et recrutement d'agents saisonniers	12 voix pour 3 abstentions
2024-03	Mise à jour du tableau des effectifs	12 voix pour 3 abstentions
2024-04	Demande de subventions – Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création de locaux professionnels au 18 rue de l'église	11 voix pour 3 abstentions
2024-05	Demande de subventions pour l'extension de l'espace HIPPOCRATE	11 voix pour 3 abstentions
2024-06	Prise de participation au domaine de Bessoulet	14 voix pour 1 abstention
2024-07	Demande de subvention pour la réhabilitation du domaine de Bessoulet	15 voix pour
2024-08	Conventionnement de la fourniture des repas aux enfants de l'ALSH pour l'année 2024 par la cantine scolaire de Villefranche d'Albigeois	15 voix pour
2024-09	Approbation des comptes de gestion du budget principal, et des budgets annexes de l'assainissement et de la régie des transports scolaires Exercice 2023	14 voix pour
2024-10	Approbation du compte administratif 2023 du budget principal de la commune	10 voix pour 3 abstentions
2024-11	Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe de l'assainissement	10 voix pour 3 abstentions
2024-12	Approbation du compte administratif 2022 de la régie des transports scolaires	14 voix pour
2024-13	Affection des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 du budget principal communal 2024	15 voix pour
2024-14	Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe de l'assainissement 2024	15 voix pour
2024-15	Affection des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe de la régie des transports scolaires 2024	15 voix pour
2024-16	Vote des taux d'imposition 2024	15 voix pour
2024-17	Autorisation de fongibilité des crédits pour l'exercice 2024	15 voix pour
2024-18	Vote du budget primitif principal de la commune exercice 2024	12 voix pour 3 abstentions
2024-19	Vote du budget primitif annexe de l'assainissement exercice 2024	12 voix pour 3 abstentions
2024-20	Vote du budget primitif annexe de la régie des transports scolaires exercice 2024	15 voix pour
2024-21	Réitération de la délibération achat domaine de Bessoulet	15 voix pour
2024-22	Création et suppression de poste	12 voix pour 3 abstentions
2024-23	Acquisition d'un bien	12 voix pour 3 abstentions
2024-24	Droit de préemption urbain parcelle B235, B236, B 237	12 voix pour 3 abstentions
2024-25	Emprunt – Acquisition immobilières	12 voix pour 3 abstentions
2024-26	Approbation du fond de concours voirie 2023	15 voix pour

Réf	Description	Voix
2024-27	Adhésion au regroupement de commandes portées par les syndicats départementaux d'énergies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique	15 voix pour
2024-28	Mise à jour des tarifs communaux	15 voix pour
2024-29	Admissions en non-valeur	15 voix pour
2024-30	Convention de branchement Enedis	15 voix pour
2024-31	Fonctionnement du domaine de Bessoulet	15 voix pour
2024-32	Modification du loyer du logement 1 avenue de Mouzieys	15 voix pour
2024-33	Baux de l'étage de l'Espace HIPPOCRATE	15 voix pour
2024-34	Loyer du 7 rue de l'Eglise	15 voix pour
2024-35	Pont de Peyrelade	15 voix pour
2024-36	Recrutement d'agents contractuels	15 voix pour
2024-37	Modification contractuelles	15 voix pour
2024-38	Convention de mise à disposition de locaux pour l'ALSH	15 voix pour
2024-39	Projet Médicibus	7 voix pour 4 voix contre 4 abstentions
2024-40	Mise à jour des tarifs assainissement	12 voix pour 2 abstentions
2024-41	Emprunt – financement de l'investissement	12 voix pour 2 abstentions
2024-42	Admissions en non-valeur	14 voix pour
2024-43	Projet Médicibus	12 voix contre 2 abstentions
2024-44	Décision modificative n°1 – intégrations opérations	13 voix pour
2024-45	Décision modificative n°2 – Mouvements de crédits entre chapitres	13 voix pour
2024-46	Convention de mise à disposition installation d'un poste Enedis	13 voix pour
2024-47	Convention du service d'accompagnement Energétique Tarnais AET81	14 voix pour
2024-48	Assurance statutaire du personnel communal	14 voix pour
2024-49	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023	14 voix pour
2024-50	Convention pour le passage de l'éparéuse sur les voies communautaire situées sur la commune	14 voix pour
2024-51	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2023	14 voix pour
2024-52	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2023	14 voix pour
2024-53	Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 7 octobre 2024 de la CCMAV	2 voix pour 11 voix contre 1 abstention
2024-54	Renouvellement d'un agent contractuel	14 voix pour

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE LA MAIRIE.

## ► Explications de deux délibérations :

### DÉLIBÉRATION 2024-23

Votre collectivité a acquis pour 120 000 €, l'immeuble situé au 7 rue de l'Eglise.

Le bâtiment cadastré section B parcelle 1071 a une surface cadastrale de 90 m<sup>2</sup>. Il compte deux niveaux, un rez-de-chaussée et un étage soit une surface de 180 m<sup>2</sup>.



Le rez-de-chaussée accueillera à compter de février 2025, un cabinet d'audioprothésiste qui louera l'ancien cabinet médical pour 500€/mois + charges

L'étage est un appartement T3 en parfait état qui comprend une pièce principale, un coin cuisine aménagé, une salle de bain avec douche, des toilettes indépendantes et deux chambres, il va servir pour les professionnels de santé, plusieurs paramédicaux nous ont demandé de le leur louer pour créer des cabinets paramédicaux. Un cabinet d'acupuncteur va voir le jour.

La réfection de la façade sur le côté a été financé par madame Françoise PAYRASTRE, ce mur lui appartenant.

### DÉLIBÉRATION 2024-24

Votre collectivité a acquis pour voie de préemption l'immeuble situé au 11 avenue de Mouzieys pour la somme de 100 000 € sur la CCMAV qui avait la volonté d'agrandir ses locaux voisins, avec un projet flou. Le projet porté par vos élus est à terme d'y installer la mairie. La mairie actuelle n'est pas adaptée avec l'accueil physique à l'étage. La mairie actuelle accueillerait à ce moment-là au rez-de-chaussée un cabinet d'ophtalmologues.

L'opportunité d'acquérir pour 100 000 € plus de 1530 m<sup>2</sup> en plein cœur de bourg se devait de se construire avec la commune. Sachant qu'initialement il avait été prévu une cession à un prix symbolique avec le propriétaire, le diocèse en échange d'un bail emphytéotique sur le presbytère.

## ► Détails des votes

	BOUSQUET Bruno	SIRGUE-BEC Arnaud	RABAUD Vanessa	DELSUC Olivier	BRUNET Marie-Line	NICOLLEAU Gisèle	BAINS Philippe	AVEROUX Sylvie	RECOULES Jordan	JOURDE Alain	VITHE Valérie	CARRIERE Michel	PORCHIS Ghislain	DONNENWIRTH Christel	Joel MILHAU
27/02/2024	2024-01														Abs
	2024-02														Abs
	2024-03														Abs
	2024-04														Abs
	2024-05														Abs
	2024-06														Abs
	2024-07														Abs
	2024-08														Abs
	2024-09		Abs Abs		Abs		Abs								Abs
	2024-10		Abs Abs		Abs		Abs								Abs
	2024-11		Abs Abs		Abs		Abs								Abs
	2024-12		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-13		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-14		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-15		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-16		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-17		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-18		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-19		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-20		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-21		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-22		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-23		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-24		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-25		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-26		Abs Abs		Abs		Abs								
	2024-27														
	2024-28														
	2024-29														
	2024-30														
	2024-31														
	2024-32														
	2024-33														
	2024-34														
	2024-35														
	2024-36														
	2024-37														
	2024-38														
	2024-39														
	2024-40														
	2024-41														
	2024-42														
	2024-43														
	2024-44														
	2024-45														
	2024-46														
	2024-47														
	2024-48														
	2024-49														
	2024-50														
	2024-51														
	2024-52														
	2024-53														
	2024-54														

### ► Nomenclature

- Voix pour
- Abstention
- Voix contre
- Absent
- Abs Abs Absent ayant donné procuration
- N'a pas pris part au vote



# Le CVA XIII au Top !

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE, 46 ANS APRÈS !

EN 1978, LES JOUEURS DU CVA XIII ÉTAIENT DEVENUS CHAMPIONS DE FRANCE EN ÉVOLUANT EN PROMOTION. EN 2024, ILS ONT À NOUVEAU DÉCROCHÉ LE TITRE, CETTE FOIS EN NATIONALE 2. L'ÉQUIPE A ÉTÉ SACRÉE CHAMPIONNE DE FRANCE LE 2 JUIN, LORS D'UNE FINALE DISPUTÉE À ILLE-SUR-TÊT CONTRE SAINT-MARTIN-DE-CRAU, S'IMPOSANT SUR LE SCORE DE 36 À 34.

POUR ATTEINDRE CE « GRAAL », IL FAUT BIEN ÉVIDEMMENT DES JOUEURS SUR LE TERRAIN, MAIS AUSSI DES ENTRAÎNEURS, DES SOIGNEURS, DES COACHS, DES DIRIGEANTS, UN BUREAU AVEC SON STAFF, DES MEMBRES ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS TOUT AU LONG DE LA SAISON. ET, BIEN SÛR, UN PUBLIC FIDÈLE, TOUJOURS PRÉSENT AUTOUR DU STADE.



Liste des joueurs de 1978

► Debout : MAUREL (Président), GANDOULAS (Soigneur), CAMBON, MOLINIER, LACROIX, P. ROUMEGOUX, VIAULES, FONTES, F. ROUMEGOUX, MOULINIER, GRANIER, CUQ, P. RABAUD, ALIBERT (Soigneur)

► Accroupis : ALRAN, BIBAL, PAGES, MAS, JOURDE, F. ALIBERT, CHAMAYOU, G. RABAUD, BOULOC (Responsable), LUGAN (Dirigeant)

► Une demi-finale gagnée à domicile



2024



► Debout : BERNARD Ludovic, CARRIERE Fabien, BROUZE Thomas, DARDE Hugo, BERNARD Cédric,  
► Accroupis : DELABRE Gaétan, CARRIERE Noah, Landry, FABRE Thomas.

## ► Hommage à Guy MAUREL

Guy Maurel nous a quittés. Il était très attaché au club du CVA XIII, dont il a été le président de 1977 à 1982.

C'est sous sa présidence que le CVA XIII a décroché sa première étoile de champion de France en 1978. Le 2 juin 2024, il a assisté à la finale à Ille-sur-Têt, voyant son club remporter une deuxième étoile.



► Jean-Paul ALIBERT, Christian CHAMAYOU, Gilbert GANDOLAS, Francis NICOULEAU, Guy MAUREL, Claude ALIBERT, André LUGAN, Jacky BOULOC

## ► Résumé de la finale, synthèse de l'article paru dans le Tarn Libre

Les joueurs de St-Martin débutaient avec des intentions et le vent dans le dos, marquaient dès la 1<sup>ère</sup> minute. La réplique tarnaise arrive par deux fois avec Allan DARDE et le capitaine Damien FABRE transformation en plus. Une belle course poursuite qui va durer tout au long de la partie avec l'essai de St-Martin au quart d'heure de jeu. La vent dans le dos les adversaires aggravent le score d'un essai passant devant à la 20<sup>ème</sup> minute, ajoutant même en trois minutes deux pénalités, l'une de 45 mètres. Mis en

confiance, un nouvel essai transformé leur fait prendre le large au score (22-10, à la 35<sup>ème</sup> minute), le match était mal engagé mais réaction 3 minutes plus tard avec le capitaine de notre équipe de Villefranche, qui, subjuguant ses troupes va en dame (16 à 22). Ce sera le score à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, la réhydratation énergétique jouant, Romain DURAND aplatis, Joël JALADE transforme pour l'égalité au score. St-Martin réplique à son tour par un essai mais cinq minutes plus tard, Hugo DARDE

fait parler sa puissance et aplatis son essai qui sera transformé (28 à 26) et à la 56<sup>ème</sup> minute, bien inspiré Thomas FABRE prend l'intervalle et marque portant la score à 34-26 plus une pénalité soit un 36 à 26. Avec plus de 10 points d'avance, les rouges et noirs serrent les rangs devant le sursaut d'orgueil de l'équipe de St-Martin qui réduira la marque par deux fois. Ils ne reviendront plus et Villefranche retrouve la joie d'être champion de France de la DN2 après son premier titre obtenu 46 ans plus tôt !



## ► La victoire fêtée

Le soir de la victoire, à leur retour de l'Ille-sur-Têt, la commune a offert aux nouveaux Champions de France une réception au Barry. Ils ont pu célébrer ce succès avec leurs familles et amis autour de leur coupe de champion. Bravo à eux, qui ont arraché cette victoire sur le terrain, ainsi qu'au club du CVA XIII !



FABRE Damien, ALIBERT Thierry, ASTOUL Nicolas, RAUCOULES Jordan, CAZES Robin, DURAND Romain, LATREILLE Julien, DARDE Allan, RAMOND Nicolas, RAYNAL Amaury, GONZALEZ Jules, BOUYSSIE Didier, ZAMPARRUTI William, SOULET Dominique, CANAC Manu, MONGEOT Max, DIAZ David, DIAZ Evan, DARNAC Florent, BERNARD Fabien, RICARD Pierre-Jean, JALADE Loic, SPINA Yohan, SOULET

# L'année 2024 à Bessoulet

**SUR CE PHOTOMONTAGE,  
ON APERÇOIT JEAN  
JAURÈS OBSERVER LA  
MAISON TELLE QU'ON LA  
CONNAÎT AUJOURD'HUI.  
DÉJÀ À L'ÉPOQUE, LES  
VOLETS ÉTAIENT VERTS  
ET LE PUITS EXISTAIT.  
LES PIÈCES DE VIE  
ONT CONSERVÉ LEUR  
FONCTION INITIALE  
ET ONT RETROUVÉ  
UNE PARTIE DE LEUR  
MOBILIER D'ORIGINE.**



## ► Les enfants des écoles ont visité Bessoulet en avant-première



Durant les travaux de rénovation les enfants des deux écoles sont venus découvrir les lieux. La scénographe qui nous a accompagnés sur le projet, madame BENNETEU a expliqué la maison aux enfants du village. Ils ont été très intéressés. Les explications ont porté sur l'histoire du lieu, des objets, de la manière de conserver les objets, et qui est le personnage Jean JAURÈS.



## ► Visite du Président du « Label maison des illustres »

Après le dépôt du dossier, le conseil municipal a reçu le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Occitanie, Michel ROUSSEL qui était accompagné du Président du label, Marco MARCHETTI pour pré-valider le dossier de candidature et de Véronique COTTENCEAU de la DRAC Occitanie.



MINISTÈRE DE LA CULTURE  
MAISONS  
DES ILLUSTRES  
ET DE LA COMMUNICATION

## ► Le comité scientifique

Dans le cadre de la demande de labé-lisation, il a été créé un comité de suivi et de pilotage du projet qui est garant du volet scientifique (histoire raconté dans la maison).

Les membres de ce comité d'historiens et des spécialistes de Jean JAURÈS sont : Vincent DUCLERT, Jean LE POTTIER, Gilles CANDAR, Frédéric POTTIER, Remy PECH, et nombreux de Jaurésien...



## ► Le spectacle du 31 juillet



La date du 31 juillet, jour de l'assassinat de Jean JAURÈS au café du Croissant à Paris en 1914, avait été choisie pour vous inviter à découvrir ou redécouvrir Bessoulet. Vous avez été nombreux à venir vous asseoir dans le parc et écouter Jean-Claude DROUOT déclamer des textes de Jean JAURÈS.

Le temps semblait suspendu, et les paroles résonnaient avec une résonance particulière dans l'actualité. Le rafraîchissement offert par le comité des fêtes après le spectacle a apporté une touche finale appréciée.



## ► Un ancien Président de la République à Bessoulet



Fin septembre, le Président HOLLANDE est venu visiter la maison de Jean JAURÈS. Il a été accueilli par des membres du conseil municipal, avec qui il a effectué la visite. Les enfants des écoles avaient été invités pour l'occasion : il n'est pas donné à tout le monde de croiser un ancien Président de la République, et ils ont visiblement apprécié ce moment unique. Les élus du Département, accompagnés de leur Président Christophe RAMOND, étaient également présents. Le Président s'est volontiers prêté au jeu des photos et des échanges avec les personnes sur place. Il reviendra au printemps pour l'enregistrement d'une émission télévisée.



## ► Journée du Patrimoine

Le 22 septembre, Bessoulet a accueilli plus de 500 visiteurs, venus nombreux pour découvrir ce lieu chargé d'histoire. Trois visites se déroulaient simultanément, témoignant de l'engouement autour de ce site emblématique. Les visiteurs ont pris le temps de parcourir les différentes pièces, minutieusement remeublées pour recréer l'atmosphère de l'époque.

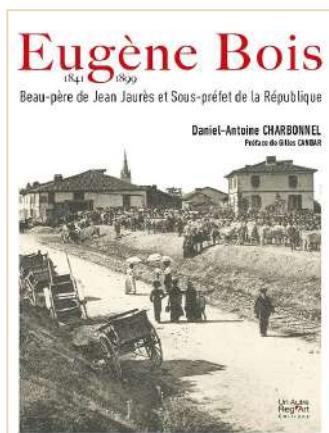
Chacun a pu apprécier le soin apporté aux détails, qui donnent au lieu une authenticité rare et une véritable âme. Beaucoup ont exprimé leur émerveillement devant la beauté et la fidélité



de la reconstitution, soulignant à quel point le site dégageait un charme unique. Ce fut une journée mémorable pour tous, marquée par le succès et les éloges unanimes des participants.



## ► Conférence de l'historien Daniel CHARBONNEL



Après de longues recherches sur Bessoulet et son histoire, Daniel CHARBONNEL a donné une conférence captivante autour de son livre, devant un public nombreux réuni à Bessoulet. Son ouvrage explore la vie du beau-père de Jean JAURÈS et le mythe entourant le château de Bessoulet. Au fil de la présentation, nous avons découvert comment Bessoulet avait été perçu et parfois caricaturé à son époque. À travers des coupures de presse, Daniel CHARBONNEL a notamment présenté un dessin datant d'avant 1900, publié dans le journal L'Intransigeant.

Cette plongée dans le passé a offert un éclairage fascinant sur l'histoire et les représentations de ce lieu emblématique.

Pour acheter le livre (24,90 € / 400 pages), rapprochez-vous de la mairie



## ► Concours de chevaux



Pour la deuxième année consécutive, le concours de chevaux de trait s'est tenu à Bessoulet, mettant à l'honneur ces animaux impressionnantes par leur puissance et leur élégance. Véritables symboles du travail agricole d'autrefois, les chevaux de trait continuent de fasciner par leur stature imposante et leur douceur.

Cette édition a cependant enregistré une légère baisse du nombre de

participants, mais cela n'a en rien entaché le succès de l'événement. Bien au contraire, le public, venu en plus grand nombre cette année, a pu apprécier de magnifiques spécimens lors des différentes présentations et épreuves. L'organisation, qui regroupait sur un même site la présentation des chevaux, le concours et le repas, a été unanimement saluée, rendant l'événement encore plus convivial et accessible.



Le repas, préparé avec passion par les bénévoles, a également contribué à la réussite de cette belle journée. Un moment de partage où amateurs, éleveurs et visiteurs ont pu échanger autour de leur amour des chevaux de trait et de leur rôle essentiel dans le patrimoine rural.

Une magnifique journée sous le signe de la tradition, du savoir-faire et de la passion pour ces chevaux majestueux !

## ► Visitez la Maison de Bessoulet et plongez dans l'histoire

Depuis la fermeture des visites fin septembre, de nombreux groupes ont découvert la maison de Bessoulet en réservant leur visite auprès de la mairie. Ces visiteurs, principalement issus d'associations tarnaises, ont profité de cette sortie culturelle pour explorer un lieu chargé d'histoire.

### UN DOUBLE OBJECTIF : VALORISER NOTRE PATRIMOINE ET DYNAMISER L'ACTIVITÉ LOCALE

En intégrant un déjeuner à Villefranche d'Albigeois dans le programme de visite, cette initiative permet non seulement de mettre en lumière la richesse de notre territoire, mais aussi de soutenir l'activité des restaurateurs locaux.

### UN VOYAGE DANS LE TEMPS AVEC UN GUIDE PASSIONNÉ

Les visites sont accompagnées d'un guide qui retrace la vie de la famille Jaurès à Bessoulet, offrant ainsi une immersion authentique dans le quotidien du début du XX<sup>e</sup> siècle.



### INFORMATIONS PRATIQUES

- **De juin à septembre :** visites les mercredis, jeudis, vendredis et dimanches, de 14h à 18h.
- **D'octobre à mai :** visites uniquement sur rendez-vous, par groupe de 15 personnes maximum.
- **Chaque premier samedi du mois :** ouverture exceptionnelle de 14h à 18h.

### UNE VISITE INCONTOURNABLE POUR LES PASSIONNÉS D'HISTOIRE

Cette expérience unique vous permettra de mieux comprendre l'environnement qui a influencé l'une des plus grandes figures de l'histoire politique française. Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de patrimoine ou simplement en quête d'une sortie culturelle enrichissante, le domaine de Bessoulet saura vous captiver.

Vous êtes les premiers ambassadeurs de ce lieu d'exception !

### LOCATION DU SITE DE BESSOULET

Le parc, ainsi que la salle attenante à la maison, sont mis à votre disposition pour la location à l'occasion de divers événements. Que vous organisiez une réception familiale, une réunion d'entreprise, un séminaire ou encore une soirée privée, ces espaces offriront un cadre idéal pour accueillir vos invités dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

### ► À venir en 2025

Début avril, le tournage de l'épisode « Une maison, une légende », une série diffusée sur France 5, aura lieu au domaine de Bessoulet et mettra en lumière Jean Jaurès. La diffusion est prévue pour juin 2025. Quoi de mieux qu'une émission télévisée pour faire découvrir ce lieu chargé d'histoire et son illustre figure au grand public ?

# Concours des villes et villages fleuris 2024



SENOULLAC

TERRE-DE-BANCALIE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

**LA COMMUNE A DE NOUVEAU CANDIDATÉ AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET, POUR SA DEUXIÈME PARTICIPATION, ELLE A UNE FOIS ENCORE OBTENU LE TROISIÈME PRIX DE SA CATÉGORIE.**

► Catégorie 4 : communes de 1001 à 2000 habitants.

L'objectif de ce concours reste le même : mettre en avant l'aménagement urbain des communes en tenant compte de l'intégration des végétaux, de la qualité des espaces publics et du respect des milieux naturels. Les membres du jury, organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ont visité la commune en compagnie des agents municipaux et des élus, se concentrant principalement sur le centre-bourg. Ils ont également souhaité

découvrir le domaine de Bessoulet afin de donner leur avis sur les futures plantations et l'aménagement du parc.



Ce nouveau troisième prix vient récompenser le travail de l'ensemble des agents communaux. La propreté et l'embellissement du village sont l'affaire de tous !



## Ping-pong : rendez-vous le mardi soir !

COMME MENTIONNÉ DANS INFOS VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS N°12, LE TENNIS DE TABLE – PLUS COURAMMENT APPELÉ PING-PONG – CONTINUE DE SE DÉVELOPPER DANS LA COMMUNE À LA SALLE POLYVALENTE.



Une session est dédiée aux jeunes, qui forment un groupe dynamique et motivé, de 18h à 19h30. Ensuite, au moins six tables sont installées pour permettre aux adultes de s'affronter dans une ambiance conviviale. Ils se retrouvent chaque mardi soir, de 19h30 à 21h, pour échanger quelques balles... de 4 cm de diamètre et 2,7 g seulement ! Venez nombreux découvrir ce sport et partager un bon moment ! Pour plus de renseignement,appelez la mairie. Si vous préférez le tennis, c'est le lundi soir !

# Les cérémonies 2024 au monument aux morts

## ► Commémoration du 8 mai

Après la messe de 11h, en présence des anciens combattants, la population s'est rassemblée au monument aux morts pour le dépôt de gerbe et la lecture du message du ministre des Armées.



À cette occasion, les enfants des deux écoles ont lu ensemble un texte qu'ils avaient choisi, rendant ainsi un bel hommage aux combattants.

## ► La fête votive



La tradition veut que les jeunes du comité des fêtes, accompagnés des élus de la mairie, déposent une gerbe au monument aux morts en hommage à tous les jeunes partis à la guerre et qui ne sont jamais revenus. Cette tradition, respectée chaque année, honore le comité des fêtes, qui perpétue avec fierté cet hommage au fil des générations.

## ► Commémoration du 11 novembre



Après la lecture du manifeste transmis par le ministre des Armées, un honneur au Drapeau a été rendu avant le dépôt d'une gerbe aux couleurs bleu, blanc, rouge par le Maire et le Président des anciens combattants.

Les enfants de l'école Saint-Joseph ont ensuite apposé un panneau représentant un dessin sur la liberté sur la grille du monument aux morts, avant d'entonner avec brio La Marseillaise. Un grand merci à eux pour leur engagement ! Le Président des anciens combattants a d'ailleurs tenu à les féliciter personnellement.



# Le budget assainissement

Lors de la séance du 27 novembre 2024, le tarif de l'assainissement a été actualisé. Pour rappel, seules les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif sont concernées.

Ce service est assuré par l'entreprise VEOLIA via une prestation, et seules les maisons du bourg sont concernées. En 2025, la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte de 0,25 €/m<sup>3</sup> va disparaître pour être remplacée par une redevance performance de l'assainissement collectif, à 0,105 €/m<sup>3</sup>.

À compter de 2026, cette redevance sera modulée en fonction de critères de performance propres à la qualité de la gestion de la station d'épuration. En conséquence, cette redevance variera entre 0,25 € (plafond pour une mauvaise gestion) et 0,075 € (plancher pour une bonne gestion). Afin d'assurer le financement d'investissements relatifs

à l'assainissement collectif, à l'amélioration et au remplacement du réseau usagé, l'agence de l'eau impose aux communes une tarification de l'assainissement suffisante pour financer ces projets. Sans cette tarification suffisante, l'agence de l'eau ne subventionnera pas l'investissement, comme elle l'a fait pour les projets précédents (acquisition de la STEP en 2013, réalisation d'études des réseaux en 2022).

Ce tarif minimum imposé est fixé à 2,00 €/m<sup>3</sup>, part variable et fixe comprises (sur la base de 120 m<sup>3</sup>).

Le conseil municipal a choisi d'ajuster le tarif en pénalisant le moins d'administrés possible et en favorisant les consommateurs adoptant une gestion raisonnée de l'eau. La redevance passe de 1,25 €/m<sup>3</sup> à 1,95 €/m<sup>3</sup>, tandis que la part fixe est divisée par deux, passant à 20 €/an au lieu de 40 €/an.

# Le Marché des Saveurs

**CELA FAIT MAINTENANT QUATRE ANS QUE VOUS PROFITEZ DU MARCHÉ DES SAVEURS LES MARDIS SOIR DES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOÛT.**



Ces soirées sont devenues un véritable marqueur de notre commune pendant la saison estivale. Elles sont toujours financées par les droits de place des commerçants, ce qui permet notamment de couvrir les frais de la musique. Ces événements sont l'occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux.

Cette année, des nouveautés vous attendent : un poissonnier, un bar à rhum et bien d'autres surprises ! Faisons confiance à Arnaud SIRGUE-BEC, qui gère le Marché des Saveurs comme nul autre. La cinquième édition se déroulera du mardi 17 juin au mardi 26 août. Souhaitons qu'elle connaisse le même succès que les précédentes !



## La fête votive

**LE DÉFI ÉTAIT DE TAILLE : L'ÉDITION 2024 MARQUAIT L'ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA TÊTE DU COMITÉ DES FÊTES DE NOTRE COMMUNE. ET LE PARI A ÉTÉ RELEVÉ HAUT LA MAIN ! LA FÊTE FUT UNE VÉRITABLE RÉUSSITE, ON NE POUVAIT ESPÉRER MIEUX.**

Tout a commencé avec les aubades, toujours aussi agréables. Comme à son habitude, le concours de belote a rassemblé de nombreuses équipes du territoire villefranchois.

Les trois soirées musicales ont remporté un franc succès, appréciées de tous. Côté gastronomie, les repas traditionnels ont rythmé la fête : la soupe

au fromage du vendredi, la bodega du samedi, le rougail saucisse du dimanche soir et enfin le repas aux trippoux du lundi midi. Tous ces moments conviviaux vous ont réunis une année de plus sur la place du Puits Bas.

Bravo à cette nouvelle équipe menée par Tristan MONSIRVEN et Thomas BROUZE !



# La voirie

**LA VOIRIE EST UN SUJET IMPORTANT,  
ET QUI DOIT SE TRAITER AU QUOTIDIEN.**

Il est vrai qu'on voit toujours le trou sur la chaussée qu'on emprunte quotidiennement. Dès que vous voyez un trou se former, il est important de le signaler à la mairie pour que nous intervenions rapidement.

Sur 2024, outre l'entretien régulier il a été décidé de refaire deux voies, celle du lotissement la Martine et celle du lotissement de Bénéche. Il devra être refait d'autres voies via un plan pluriannuel à définir.



# La nouvelle gendarmerie

**LE PROJET PROGRESSE : PLUSIEURS RÉUNIONS SE SONT TENUES EN MAIRIE AFIN DE FAIRE AVANCER LE DOSSIER, NOTAMMENT AVEC LE COLONEL DOOSE, LE CAPITAINE VIALA ET LES RÉFÉRENTS IMMOBILIERS DE LA GENDARMERIE.**



La caserne et les logements de la gendarmerie de Villefranche d'Albigeois, qui appartiennent au Conseil Départemental et à la Caisse des Dépôts et Consignations Habitat, sont devenus de véritables passoires thermiques. Construits il y a plus de 60 ans, ces bâtiments n'ont pratiquement jamais fait l'objet de travaux et ne répondent plus aux besoins actuels.

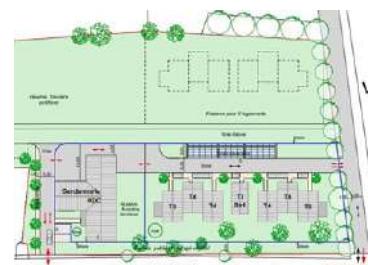
En fin d'année, le général LAGRANGE, plus haut gradé de la gendarmerie en Occitanie, s'est rendu en mairie pour confirmer la nécessité de lancer le projet. Suite à cette visite, la municipalité a officiellement demandé la modification du Plan



Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) afin de permettre sa réalisation.

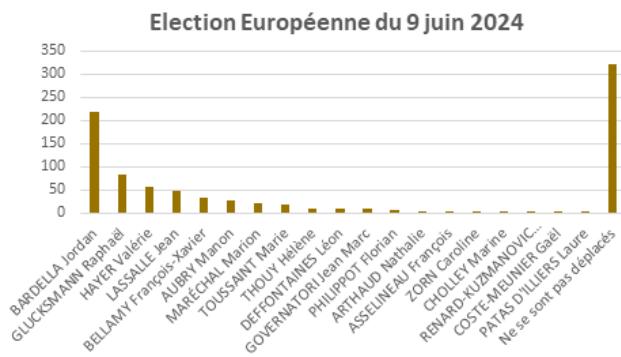
Le terrain a été validé et a obtenu la certification de la direction de la gendarmerie. L'avant-projet, présenté récemment, a également reçu un avis favorable.

Désormais, une question essentielle se pose : qui portera ce projet ? La mairie, un investisseur privé ou une collaboration entre les deux ? Le conseil municipal devra se prononcer d'ici l'été, une fois la modification du PLUI actée.



# Résultat des différentes élections en 2024

## ► Election Européenne



► Dépouillement.



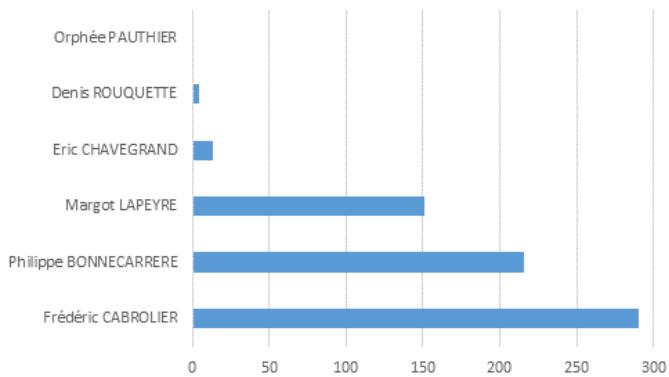
► Dépouillement.



► Dépouillement.

## ► Les Législatives

### Résultat du 1er Tour

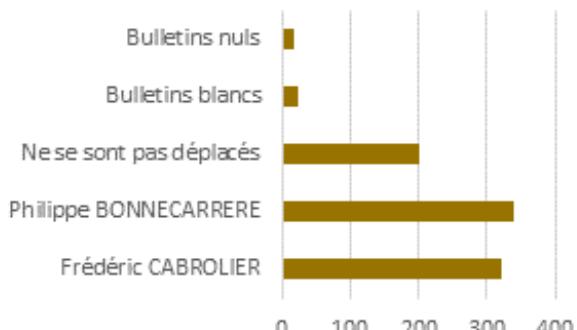


► Résultats du 1<sup>er</sup> Tour du 30 juin 2024



► Dépouillement.

### Résultat 2ème Tour



► Résultats du 2<sup>ème</sup> Tour du 7 juillet 2024



Le nouveau Député élu sur la 1<sup>ère</sup> circonscription du Tarn est Monsieur Philippe BONNECARRERE.

# Voyage à Paris

DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉHABILITATION DE BESSOULET ET DU CENTENAIRE DE L'ENTRÉE AU PANTHÉON DE JEAN JAURÈS, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ UN SÉJOUR À PARIS POUR LES ENFANTS NÉS EN 2014 ET 2015, QU'ILS SOIENT HABITANTS DE LA COMMUNE OU DANS L'UNE DE SES ÉCOLES.



Le programme du séjour était dense, dès le départ au petit matin sur la place de la Bascule pour prendre le TGV à Montauban, jusqu'à l'arrivée à Paris, gare Montparnasse. Le trajet en bus dans les rues de la capitale a permis aux enfants de découvrir Paris. 80 % des enfants n'avaient jamais pris le train, et seulement 5 sur 30 avaient déjà vu Paris.

Ils ont découvert la pyramide du Louvre, le jardin des Tuileries, et les alignements parfaits entre la pyramide du Louvre, l'arc de triomphe du Carrousel, l'obélisque de la place de la Concorde, les Champs-Élysées, et l'Arc de Triomphe, avec la Grande Arche de la Défense en arrière-plan. La grande roue située près des Tuileries les a beaucoup impressionnés.

La visite du Panthéon, accompagnée d'un guide dédié, a également sus-

cité leur intérêt. La descente dans les cryptes a fasciné les enfants, tandis que le pendule de Foucault a éveillé leur curiosité.

La fin d'après-midi s'est déroulée sur la Seine, à bord d'un bateau-mouche, avec Paris illuminé en toile de fond. Notre-Dame de Paris, illuminée à seulement quelques jours de sa réouverture, a suscité l'admiration générale.

Le moment le plus marquant reste sans doute la cérémonie du ravivage de la flamme, qui restera gravée dans les mémoires.

Le lendemain, la visite de la Tour Eiffel et l'accès au deuxième étage ont constitué un véritable point fort du séjour. Nombreux sont les petits Villefranchois qui ont touché à plusieurs reprises la structure en fer de cette Dame de fer. Depuis les hauteurs,

ils ont observé Paris et gardent encore des étoiles dans les yeux. Les enfants ont été intrigués par les marchands à la sauvette, observant comment ils disparaissaient en courant à l'arrivée des forces de l'ordre. Cette expérience leur a permis de découvrir un autre visage de Paris.

La photo devant les anneaux olympiques a été un joli moment, tout comme celle devant Zeus, le cheval métallique, galopant sur la Seine lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Le séjour s'est conclu par une visite de Versailles, où ils ont pu découvrir l'ensemble du château et ses nombreuses pièces.

Merci à nos petites Villefranchoises et Villefranchois pour leur comportement exemplaire tout au long de ce séjour !



► Le séjour était encadré par des agents communaux et leurs conjoints, des élus et leurs conjoints, ainsi que les deux enseignantes de l'école Saint-Joseph. Les élus bénéficiant d'une indemnité au sein du conseil municipal ont payé leur séjour, tout comme les conjoints. Seuls les employés municipaux et les deux enseignantes ont été invités.

# Vie des entreprises

LE DÉBUT D'ANNÉE 2024 A VU DE NOMBREUX CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES VILLEFRANCHOISES

## ► Arrêt du garage BERNADOU



Depuis quelques semaines, Patrick BERNADOU a déposé son enseigne commerciale, il a fermé son garage qu'il avait créé en 2010. Fermeture décidée pour des raisons personnelles, il a changé d'activité professionnelle. Il aura rendu service à beaucoup de Villefranchois dans l'entretien de leurs véhicules. Toujours là quand on avait besoin de lui. Merci .

## ► Installation de David CALVIÈRE

À la zone de Bénêche, un garagiste vient de s'installer, il s'agit de David CALVIÈRE, Villefranchois de toujours.



David a fait toute sa carrière dans l'automobile depuis 25 ans. Vrai professionnel, il vous accompagnera dans la réparation de votre véhicule automobile (multimarques), il propose aussi la vente de véhicules d'occasion pour tous les budgets.



## ► Un nouveau menuisier

L'atelier du centre bourg situé au 7 de l'avenue d'Albi voit un menuisier s'installer. Vincent BOYER s'approvisionne exclusivement en bois local et fabrique tous types de mobilier d'intérieur en bois massif ou en métal. À découvrir !



## ► ALEX'TERIEUR



Alexandre CABROL développe sa structure, il s'est porté acquéreur d'un terrain à la zone d'activité de Bénêche. Il est présent tout au long de l'année pour l'entretien de vos espaces verts ainsi que de vos travaux paysager (Tonte, débroussaillage, broyage, élagage, abattage, taille, évacuation, engazonnement, clôtures, aménagements...). Un vrai pro à votre service !

# Un Monsieur à connaître !

Il s'appelle Romain LEPORATTI, conseiller numérique sur le Territoire. Il est là pour vous guider dans l'univers du numérique : tablette, téléphone, ordinateur, réseaux sociaux, création d'adresse e-mail... Vous avez une démarche administrative à réaliser en ligne ? il est votre atout !

Attentif, toujours à l'écoute et très patient. il vous reçoit à l'Espace Les Muses, avec ou sans rendez-vous, lors de ses permanences. Il se déplace aussi à domicile si besoin.



# État Civil du 01/02/24 au 24/01/25

## DÉCÈS

- AUQUE Albert
- EMILE Marie-Claude MICHIELETTO
- HUGON Robert
- MAUREL Guy
- MERCADIER Jean-Marie
- OULÉS Patrice
- PAGES Joseph
- PEUCHOT Gabriel
- PATOUILLARD Robert
- ROCHE Jean-Luc
- ROQUES Albert
- ROUQUETTE Yolande ROUQUETTE
- SAQUET Gérard
- TAPIN Geneviève CLOUSCARD
- VIALA Marie-Louise RESSEGUIER

## INHUMATION

- BARDY Michel
- BARTHE Paul
- CARIVEN Marie-Thérèse SALVAGNAC
- HERBST Jeannine HERBST
- JALBY Renée CAHUZAC
- LACROUX Alfréline FOURNIER
- LECLERCQ Alice IVADI
- LOURENÇO Michèle FOULCHER
- RIVES Juliette
- ROQUES Henri
- ROUSTIT André

## MARIAGE

- SANTOS Charly et TIMSUK Sirikorn
- DONADILLE Yannick et JEANJEAN Emilie

## NAISSANCE

- BELHACHEMI Liam
- COUTURIER Malo
- GASC Soline
- GUICHARD Elise
- LACROUX Léa
- SAVI Clémence
- SICRE Eden

## Didier RAUCOULES a fait valoir ses droits à la retraite



Après un parcours dans la Marine Nationale au début des années 80, Didier est recruté en 1986 sous le mandat de Roger HENRI. Quelques temps plus tard, il passe l'examen de garde champêtre qu'il obtiendra, il sera nommé, agréé et assermenté dans la foulée.

Il sera proposé agent de maîtrise dès 2015 et sera nommé fin 2020. Il exercera les deux fonctions de garde champêtre et d'agent communal en parallèle.

Il est parti à la retraite le 31 janvier 2025. Il a accepté de succéder à son Père comme porte-drapeaux des anciens combattants, vous le croiserez donc lors des cérémonies au monument aux morts.

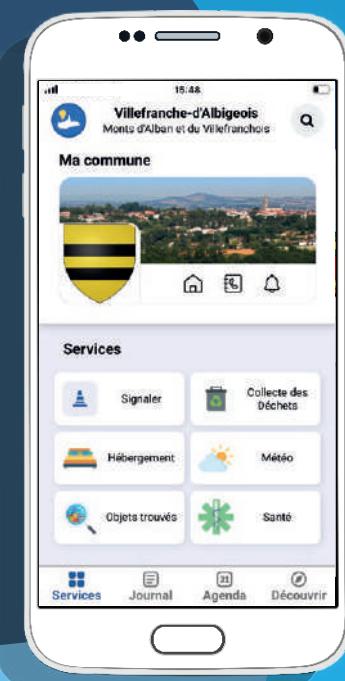
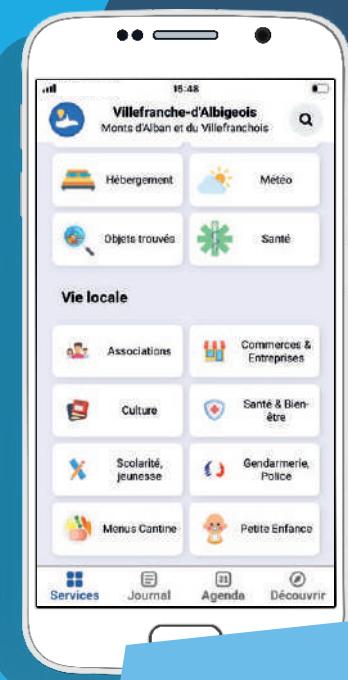


## Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.

# Toute l'actualité de Villefranche d'Albigeois

est sur



## IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

